18 | ÉGLISE DE LIÈGE DIMANCHE N°13 Dimanche 29 mars 2020

EN BREF

AIDE À LA PRIÈRE Eglises ouvertes

Malgré la suppression des célébrations, de nombreuses églises de notre diocèse restent ouvertes pour la prière ou la méditation personnelle. Pour les connaître, consultez le site internet de votre Unité pastorale ou téléphonez aux responsables paroissiaux. A Liège, le doyen Jean-Pierre Pire signale l'ouverture de la Cathédrale Saint-Paul (tous les jours), de la collégiale Saint-Denis (tous les jours) et de l'église Saint-Louis (tous les lundis de 10h à 17h). Pour les infos actualisées, consultez www.doyennedeliege.be.

Pour les personnes disposant d'un accès à internet, le doyen indique aussi qu'on peut trouver les textes de la liturgie du jour sur les sites: www.aelf.org et www.prionseneglise.fr.

ANNONCIATIONPrier avec Banneux

A Banneux aussi, les manifestations religieuses sont suspendues ou reportées. Pour préparer la fête de l'Annonciation du 25 mars, le recteur, l'abbé Leo Palm, avait proposé sur le site www.banneux-nd.be des temps de prière. Il nous invite à mettre un peu de notre temps au profit de la prière pour notre monde si éprouvé, et à confier à la Belle Dame les soucis de notre temps.

VIA LES MÉDIAS Assister à l'eucharistie

Vous pourrez écouter et/ou visionner une eucharistie dominicale sur les médias suivants:

le samedi à 17h00 (messe dominicale) sur RCF-Liège (93,8 FM) et 1RCF (DAB+) et www.facebook.com/RCFLiege.

le dimanche à 11h00 à la télévision (RTBF/France2) ou à la radio (La Première, 96,4 FM)

le dimanche à 18h30 sur KTO via Proximus (canal 22), VOO (canal 147), Orange (canal 98) ou Telenet (canal 36)

du lundi au vendredi à 19h00 (eucharistie ou culte) sur RCF-Liège (93,8 FM) et 1RCF (DAB+).

du lundi au vendredi à 7h00, KTO retransmet la messe du pape François depuis Sainte-Marthe et en assure la version francophone. Consultez aussi www.ktotv.com.

RCF-LIÈGE Serrons-nous les coudes!

Tous les matins à 9h00, RCF-Liège et 1 RCF proposent une programmation spéciale Covid-19 pour accompagner ses auditeurs dans la période de confinement. En direct et de manière interactive : infos, conseils, entraide, le point avec les experts. Témoignages et questions: 04/237.00.74 ou page Facebook ou serronsnouslescoudes@rcf.be.

CONFINEMENT DU AU CORONAVIRUS

Comment vivre sans "dimanche"?

Depuis deux semaines, nous sommes privés de rassemblement dominical... Cette situation inouïe pourrait creuser en nous le désir de redécouvrir la richesse d'une communauté célébrant ensemble.



Lors de la Fête-Dieu.

e hasard a voulu que quelques mi-_nutes à peine après la publication du message des évêques nous annonçant la suspension des célébrations publiques, je donnais cours... Le sujet du jour: l'institution chrétienne du dimanche! Exploration des sources: une très belle évocation de la communauté primitive dans les Actes des Apôtres: "Le premier jour de la semaine, nous étions rassemblés pour rompre le pain, et Paul, qui devait partir le lendemain, s'entretenait avec ceux qui étaient là..." (Ac 20,7). Avant même l'invention du mot "dimanche" pour désigner le "Jour du Seigneur", on nommait les jours à la manière juive par leur numéro d'ordre: premier jour, jour de création, jour de lumière, jour du Ressuscité.

C'est donc que la communauté chrétienne a pris très tôt l'habitude d'une réunion ce jour-là. Pourquoi? Pour répondre, on doit remonter encore plus haut dans le temps, quand, dans

l'évangile de Jean, on trouve les apôtres réunis ce jour-là: "Le soir venu, en ce premier jour de la semaine, alors que les portes du lieu où se trouvaient les disciples étaient verrouillées par crainte des Juifs, Jésus vint, et il était là au milieu d'eux..." Et l'on se rappelle que "huit jours plus tard, les disciples se trouvaient de nouveau dans la maison..." (Jn 20,16 et 26). C'est donc que le rythme hebdomadaire est déjà trouvé et qu'il sera constant jusqu'aujourd'hui.

Rassemblement impossible

C'est pour les croyants une nécessité vitale. L'histoire nous a légué quelques superbes témoignages de chrétiens disant leur attachement indéfectible au rassemblement dominical comme ces martyrs d'Afrique arrêtés au début du IVe siècle. Motif d'accusation: rassemblement illicite. L'un d'entre eux interrogé sur le motif de leur réunion déclare

fort et clair: "Sine dominico, non possumus" (Sans dimanche, nous ne pouvons pas vivre)! En d'autres temps et pour d'autres types de raison, en d'autres lieux aussi, l'Église a parfois dû renoncer ainsi à ce rassemblement dominical qui lui tient tant à cœur mais elle l'a fait "à contrecœur". J'aime évoquer ici ce souvenir du frère Roger qui, ému, a rencontré ces jeunes russes qui, dans la très soviétique URSS, se rassemblaient régulièrement autour de la croix. Quand même! Envers et contre tout! "Sine dominico, non possumus!" Rien à faire: on ne peut être chrétien tout seul, on a trop besoin des autres pour devenir, être et rester disciples du Christ. Et puis si nous sommes un peuple de frères, comment pourrions-nous être frères sans nous voir, nous rencontrer, nous aimer?

Loin de moi l'idée d'inciter quiconque à une quelconque désobéissance civile ou ecclésiale! Mais peut-être ce temps d'abstinence peut-il creuser en nous le manque et nous permettre de redécouvrir la richesse, le sens et l'utilité de ce rassemblement hebdomadaire?

En attendant, faisons preuve d'imagination pour nourrir notre foi au rythme des dimanches. Il ne manque pas de possibilités (lectures, internet, radio, TV...) pour ne pas laisser notre foi en jachère tout ce temps. Il lui manquera peut-être la dimension communautaire pourtant indispensable mais la communauté est aussi spirituelle... N'empêche que cela me manque de ne pas vous voir, vous saluer "de visu", vous serrer dans mes bras. Bientôt j'espère...

Vivez, quelles qu'en soient les circonstances, une inoubliable fête de Pâques!

Olivier WINDELS, vicaire épiscopal

COMMUNIQUÉ DU VICAIRE GÉNÉRAL

Mesures pour le diocèse de Liège

Le 16 mars dernier, dans la foulée des dispositions des pouvoirs publics ainsi que des mesures prises par les autorités ecclésiastiques, le vicaire général de Liège, Alphonse Borras, a apporté quelques précisions à ces décisions. Le texte complet peut être lu et téléchargé sur le site du diocèse www.evechedeliege.be.

l rappelle "que la célébration de toutes les messes publiques, le dimanche comme en semaine, est suspendue au moins jusqu'au 3 avril". Les funérailles doivent être célébrées en cercle très restreint, en respectant les règles d'hygiène en vigueur. Il faut également éviter les célébrations dans les funérariums. "Nous recommandons en revanche les prières au cimetière qui, de soi, se tiennent à l'air libre", précise-t-il.

La célébration des baptêmes (sauf en cas de nécessité impérieuse et avec l'autorisation du Vicaire général) et des mariages est reportée jusqu'à nouvel ordre. Les visites et les célébrations en maison de repos sont interdites. Toutes les réunions de catéchèse sont suspendues et reportées à plus tard.

En ce qui concerne la campagne du Carême de partage en

faveur d'Haïti, elle "est maintenue et doit être promue le 4e dimanche de Carême et le dimanche des Rameaux. On peut verser un don par virement au compte BE68 0000 0000

> 3434, d'Entraide et Fraternité, avec la mention '6573' Carême de partage'".

À la fin de son message, le vicaire général rappelle qu' "à défaut de nous rassembler pour la prière et les offices, nous pouvons suivre les célébrations sur les ondes ou à la télévision" (RCF, RTBF et KTO).

ondes ou à la télévision" (RCF, RTBF et KTO).

Et de conclure: "Pour la Semaine Sainte, les informations suivront en temps opportun, pour le 3 avril au plus

tard. Appliquons-nous donc avec responsabilité, mais aussi avec confiance, dans la mise en œuvre des présentes dispositions..."